



À LA DÉCOUVERTE DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Strasbourg, votre nouveau
lieu de vie.

BIENVENUE À STRASBOURG





L'ARRIVÉE À STRASBOURG /

L'Université de Strasbourg et l'Eurométropole de Strasbourg vous guident et vous accompagnent à votre arrivée à Strasbourg.

- La Ville & Eurométropole de Strasbourg, le rectorat, le CROUS et les établissements d'enseignement supérieur ont mis en place un dispositif d'accueil « Strasbourg aime ses étudiant-es », avec un site web dédié, des relais d'information sur les réseaux sociaux, mais aussi des lieux et stands d'information. Plus d'informations : <https://www.strasbourgaimesesetudiants.eu/>

- En septembre, rendez-vous au Studium sur le campus de l'Esplanade de l'Université de Strasbourg, un lieu unique pour effectuer toutes les démarches liées à l'installation.

- Des étudiants sont également présents pour vous guider, vous accompagner et vous faire découvrir votre nouvel environnement au Kiosque d'accueil, début septembre, sur le parvis de la Faculté de droit.

- Découvrez aussi votre nouvel environnement avec les différents services de l'université et partenaires présents lors des Villages de la rentrée situés sur le campus de l'Esplanade.

Adresse : Studium, Campus de l'Esplanade, 2 rue Blaise Pascal, 67000 Strasbourg.

Contacts :

- Université de Strasbourg :

<https://bienvenue.unistra.fr/>

compte Instagram@unistrasvu-accueil@unistra.fr

♦ La Maison universitaire internationale de l'Université de Strasbourg

Ouverte en 2016, la Maison universitaire internationale (MUI) est le **lieu emblématique de l'accueil international**. Le fort soutien des collectivités territoriales dans ce projet montre l'engagement du territoire pour la visibilité internationale de l'Université de Strasbourg.

La MUI regroupe les différents services centraux qui accueillent les publics internationaux de l'université :

- les pôles Mobilité et Bienvenue en France de la Direction des relations internationales ;

- le Centre Euraxess ;

- le bureau d'accueil des étudiants internationaux du service de la Vie universitaire ;

- le bureau d'accueil des migrants.

Adresse : 11 Presqu'île André-Malraux, 67100 Strasbourg

Contact : mui-info@unistra.fr

Site : <https://www.unistra.fr> > étudiant/chercheur étrangers > la Maison universitaire internationale

♦ Direction des relations internationales de l'Université de Strasbourg

Adresse : 11 Presqu'île André-Malraux, 67100 Strasbourg

Contact : dri-contact@unistra.fr

Pour en savoir plus sur l'accueil à l'Université de Strasbourg

- téléchargez le guide Welcome (en anglais ou en français) destiné aux étudiants internationaux. Il contient des informations indispensables pour bien préparer votre arrivée à Strasbourg <https://www.unistra.fr/guide-welcome>

♦ Parrainage international

Pour faciliter l'intégration des étudiants internationaux, la Direction des relations internationales de l'Université de Strasbourg met en place un dispositif de parrainage.

Pour vous informer et vous inscrire au dispositif :

<https://www.unistra.fr> > international > venir à Strasbourg > parrainage international

Adresse mail : dri-contact@unistra.fr

D'autres dispositifs :

- Buddy System : <https://strasbourg.esnfrance.org/>

- Club des Jeunes Ambassadeurs d'Alsace, si vous êtes étudiants étrangers en Master de grandes écoles à Strasbourg (ENA, ITIRI, EM, ENGEEES, HEAR, INSA, ENSAS, ECPM, IEP, Telecom Physique et Alliance Française) : <http://www.jeunesambassadeurs-alsace.com>

Renseignement et inscription auprès du responsable des relations internationales de votre établissement.

♦ L'accueil dans les autres établissements

Si vous êtes inscrits dans un autre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les différents établissements d'enseignement supérieur :

<https://www.campusfrance.org> > Étudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



♦ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr
- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/>



LE LOGEMENT À STRASBOURG /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

Pour en savoir plus :

- consultez les pages Logement de l'Université de Strasbourg (plusieurs rubriques pour les étudiants étrangers) : <http://www.unistra.fr> > vie des campus > hébergement

- contactez info-logement@unistra.fr pour recevoir le Guide du logement des étudiants internationaux et bénéficier de tarifs préférentiels.

- consultez le site Strasbourg aime ses étudiants qui propose une **cartographie des résidences étudiantes sur le territoire** : <https://www.strasbourgaimesesetudiants.eu/logement>

QUELQUES CONSEILS

♦ Se loger pour quelques jours

- **L'Auberge de jeunesse Strasbourg - 2 Rives**, sur les bords du Rhin.

Adresse et contact : 9 Rue des Cavaliers,
67000 Strasbourg, 03 88 45 54 20.
<https://www.hifrance.org>

- **Le Ciarus**, Auberge de jeunesse, en centre-ville.

Adresse et contact : 7 Rue Finkmatt,
67000 Strasbourg, 03 88 15 27 88.
Site : <http://www.ciarus.com/fr/>

- **Le Stift**, Foyer étudiant, dans le quartier historique de la ville.

Adresse et contact : 1bis quai St-Thomas,
67000 Strasbourg, 03 88 25 90 25 / 26.
Site : <http://www.lestift.org/>

- **Hôtels et résidences hôtelières** : utilisez le moteur de recherche de l'Office de tourisme de Strasbourg : <http://www.otstrasbourg.fr> > séjourner > se loger

♦ Se loger pour une longue période

- **Les logements étudiants du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires) de Strasbourg.**

Adresse : 1 quai du Maire Dietrich,
67000 Strasbourg.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 12h
et de 13h à 16h.

Contact : 03 88 21 28 00.

Site : <http://www.crous-strasbourg.fr/>

Site Trouver un logement :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

- **A l'Université :**

- **Pour les étudiants**

La résidence de la Maison Universitaire

Internationale dispose de 170 studios réservés aux étudiants internationaux :

<https://www.amitel.eu> > nos logements > maison universitaire internationale

(Suite informations logement en page 4)



LES DÉPLACEMENTS À STRASBOURG



Si vous arrivez à l'aéroport international de Strasbourg-Entzheim, prendre la navette

qui relie l'aéroport à la gare de Strasbourg en 7 minutes. Prenez ensuite l'une des trois lignes de tramway qui desservent la gare.



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (bus et tramway), de jour comme de nuit, de la Compagnie des Transports Strasbourgeois :

<https://www.cts-strasbourg.eu/fr/>



Pour des trajets dans la région :

- utilisez les bus du Réseau 67, 45 lignes régulières qui relient toutes les villes du département : <https://www.vialsace.eu> > réseaux > réseau67

- prenez les trains régionaux :

<https://www.ter.sncf.com/grand-est>

- pour voyager plus loin, pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez notamment les sites collaboratifs :

- local : <https://www.covoiturage67-68.fr/>

- national : <https://www.blablacar.fr>



Strasbourg est la ville la plus cyclable de France ! Utilisez donc l'un des 6 000 vélos du réseau **Vel'Hop** : <https://velhop.strasbourg.eu/>

• Le parc de logements de l'Université :

- Pour les étudiants

La résidence de la Maison Universitaire Internationale dispose de 170 studios réservés aux étudiants internationaux : <https://www.amitel.eu> > nos logements > maison universitaire internationale

- Pour les doctorants

La résidence du Collège Doctoral Européen propose 100 studios prioritairement aux doctorants membres du Collège Doctoral Européen et les doctorants, puis les post-doctorants, chercheurs invités : <https://www.unistra.fr> > vie des campus > hébergement > doctorants

- Pour les enseignants-chercheurs, chercheurs ou post-doctorants

La résidence Arconati Visconti où les réservations des logements se font par l'intermédiaire des composantes, des laboratoires de recherche ou des instituts de recherche d'accueil : <https://www.unistra.fr> > vie des campus > hébergement > post-doctorants et enseignants-chercheurs

• Les plateformes de logements privés :

Quelques établissements universitaires de Strasbourg adhèrent à **Studapart**, la plateforme de logements privés : <https://www.studapart.com/fr>

Vous pouvez consulter également les sites :

- <https://www.adele.org/>
- <https://www.immojeune.com/>
- <https://www.location-etudiant.fr/>
- <https://housinganywhere.com/fr/>

De nombreuses **résidences étudiantes**, gérées par des organismes privés, sont présentes à Strasbourg, souvent situées à proximité des campus, comme par exemple :

- MGEL Logement : <https://www.mgellogement.fr> > nos résidences étudiantes
- Estudines : <https://www.estudines.com>
- Amitel : <https://www.amitel.eu/>

• Il existe aussi **un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

♦ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

♦ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'Université de Strasbourg, le Service de la vie universitaire - Mission handicap accompagne les étudiants en situation de handicap (accueil, conseil, aménagement des études) : <https://www.unistra.fr> > vie des campus > accompagnement du handicap > mission handicap

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.

Le CROUS propose des repas à 1 euro pour tous les étudiants.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

♦ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

♦ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration Numérique pour les Étrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les 3 mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne, vous devez solliciter un certificat de résidence sur l'ANEF en cliquant sur la rubrique « je demande ou renouvelle un titre de séjour ».

• Si vous êtes étudiant titulaire d'un visa « concours », dès réception de votre attestation de réussite, vous devez effectuer votre demande de titre de séjour étudiant en Préfecture.

• Si vous êtes titulaire d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les 2 mois » et en cas de visa Talent : votre demande de titre de séjour s'effectue sur l'ANEF.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur pendant sa durée de validité, vous devez solliciter un titre de séjour auprès de la Préfecture de votre lieu de résidence dans les 2 mois suivant l'anniversaire de vos 18 ans (majorité en France).

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour, la demande doit se faire entre le 4^e et 2^e mois avant la date de fin de validité de votre VLS-TS/titre de séjour. La démarche s'effectue sur le site de l'ANEF : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans vos démarches : <https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches>
ou
<https://www.campusfrance.org/fr/comment-renouveler-titre-sejour>

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales qui peuvent vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas de l'Université de Strasbourg qui dispose d'un Service de Santé étudiante (SSE).

Adresse : 6 rue de Palerme, 67000 Strasbourg.

Contact 03 68 85 50 24 et sante.etudiants@unistra.fr

Site : <https://sante.unistra.fr/>

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès d'une mutuelle étudiante, de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.



LA VIE
PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Strasbourg.**

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année :

<https://ecolesdete.campusfrance.org/#/main>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaires d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, 3 adresses :

- **le CRIJ d'Alsace** (Centre Régional d'Information Jeunesse) met à votre disposition une plateforme d'offres d'emploi et de stages :

<http://www.crij-alsace.fr/>

- **le Service de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg** publie des jobs étudiants, services civiques et bénévolats sur son site :

unistra.fr > vie des campus > jobs étudiants

- **le site Jobaviz du CROUS** pour trouver un job étudiant compatible avec vos études :

<https://www.jobaviz.fr/>

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, se renseigner d'abord au Service de la vie universitaire – Mission vie étudiante de l'Université de Strasbourg : <https://www.unistra.fr> >

vie des campus > vie universitaire
ou consulter les sites nationaux : www.animafac.net
ou www.letudiant.fr

À Strasbourg, l'association ESN (Erasmus Student Network) propose de nombreuses activités d'accueil et d'intégration pour les étudiants internationaux : <https://strasbourg.esnfrance.org/>

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Strasbourg propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps :

<https://www.strasbourg.eu/culture>

Si vous êtes étudiant à l'Université de Strasbourg, à l'ENGES, l'ENSAS, l'HEAR, l'INSA ou inscrit dans une Classe Préparatoire aux Grandes Écoles, profitez des avantages de la **Carte Culture** téléchargée sur votre Pass **Campus** (entrée gratuite dans 23 musées et tarifs réduits dans les cinémas et salles partenaires : <https://www.carte-culture.org/fr/>).

Le Pass Campus propose d'autres services (restauration CROUS, bibliothèques, sports) : <http://www.passcampus.fr/>

La Ville de Strasbourg a créé le dispositif **Strasbourg aime ses étudiants** qui a pour objectif de faire découvrir la ville par l'organisation d'événements gratuits : <https://www.strasbourgaimesesetudiants.eu> > étudier > strasbourg aime ses étudiants

Pour se distraire ou se cultiver, à Strasbourg, on trouve :

- 5 grands cinémas dans le centre-ville, dont 3 cinémas d'Art et d'Essai : l'Odyssée, salle historique construite en 1913, et les 2 Cinémas Stars.

- 10 musées : <https://www.musees.strasbourg.eu/>

- 15 salles de spectacle, de théâtre, de danse, de concert...

- une trentaine de librairies, dont trois institutions, la Librairie Oberlin qui vient de fêter ses 200 ans, la Librairie internationale Kléber et la Librairie Gallimard du Monde entier, spécialisées dans les livres en langue originale.

- un réseau de 33 bibliothèques/médiathèques dans Strasbourg et sa région avec plus d'un million de documents à votre disposition :

<https://www.strasbourg.eu> > culture > bibliothèques et médiathèques

LES SORTIES À STRASBOURG /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre école ou dans votre université, vous pouvez avoir un accès privilégié aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports de votre établissement ou en consultant le site de **l'Université de Strasbourg** qui propose plus de 90 activités : <https://sport.unistra.fr/>

À Strasbourg, vous pouvez aussi trouver en ville un large choix d'équipements sportifs ou de loisirs municipaux : <https://www.strasbourg.eu> > pratique > sport

À Strasbourg, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter **les deux grands quotidiens régionaux, Les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA) et L'Alsace**, disponibles en kiosque ou sur internet : <https://www.dna.fr/> et <https://www.lalsace.fr/>

Vous pouvez également consulter
- l'agenda de l'Office de tourisme :

<http://www.otstrasbourg.fr/fr/> > agenda

- l'agenda des activités culturelles, souvent gratuites, programmées par le Service de l'action culturelle de l'Université de Strasbourg : <https://www.unistra.fr> > vie des campus > culture > structures culturelles > service de l'action culturelle

LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

Strasbourg est labellisée Ville d'art et d'histoire depuis 2013.

- La place Kléber, la plus importante place publique de Strasbourg.

- La cathédrale Notre-Dame, l'une des plus visitées de France, avec sa flèche gothique et son horloge astronomique (entrée gratuite).

- Le quartier historique de la Petite France, avec ses canaux et ses maisons typiques, et le quartier de la Neustadt, classés au patrimoine mondial par l'Unesco.

- Le palais Rohan, à l'origine demeure princière qui abrite aujourd'hui trois musées dont le musée des Beaux-Arts.

- Le Musée historique de Strasbourg à la muséographie d'avant-garde.

- Le barrage Vauban pour sa vue panoramique.

- Le parc de l'Orangerie, le plus ancien et le plus vaste parc de la ville.

- Les institutions européennes (Parlement européen, Conseil de l'Europe, Cour européenne des droits de l'homme) en suivant le Parcours Europe.

- Le Jardin et la passerelle des deux rives, parc transfrontalier entre Strasbourg et Kehl.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de tourisme de Strasbourg :

<http://www.otstrasbourg.fr/fr/>



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

JANVIER

- Les Sacrées Journées de Strasbourg, concerts représentatifs de toutes les cultures musicales religieuses.

FÉVRIER

- Strasbourg mon amour, la ville fête la Saint-Valentin pendant 10 jours : un festival poétique, culturel et décalé !

MARS

- Le Carnaval de Strasbourg, chars, danses et musiques dans les rues.

MAI

- Fête de l'Europe, animations culturelles et sportives et Journée Porte ouverte du Parlement européen.
- La Nuit européenne des musées où les musées de Strasbourg ouvrent leurs portes toute la nuit (entrées gratuites).

JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).

SEPTEMBRE

- **Agora de rentrée**, début septembre : l'Université de Strasbourg met en place un dispositif de rentrée avec tous les services utiles sur le campus central et organise des événements d'accueil, notamment des Villages Vie de campus et Campus solidaire et durable : <https://bienvenue.unistra.fr/>

- **Nuit européenne des chercheurs**, rencontres entre chercheurs et grand public.

- **La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg** s'associent à la rentrée pour de nombreux temps forts afin d'informer sur les services et offres en faveur de la population étudiante du territoire : www.strasbourgaimesesetudiants.eu/

OCTOBRE-NOVEMBRE

- **Nuit des étudiants du monde, LE grand événement pour les étudiants internationaux.**

- **Fête de la science**, dans les laboratoires de l'université.

DÉCEMBRE

- Le marché de Noël, le plus ancien et le plus renommé de France.



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.



LES CHOSES À SAVOIR

STRASBOURG, CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN, l'un des 10 départements de la Région Grand Est dont Strasbourg est la capitale

STRASBOURG,
SIÈGE DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU
CONSEIL DE L'EUROPE,
l'une des deux
capitales européennes

STRASBOURG, UNE EUROMÉTROPOLE DE

505 000 habitants

dont **290 000** pour la Ville de Strasbourg

Université de Strasbourg :

57 000

étudiants



dont **13 000** étudiants internationaux
de 156 nationalités

**RÉGION
GRAND EST,**

4^e RÉGION
D'ACCUEIL des
étudiants étrangers
en France
(32 000 étudiants
étrangers)

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG,

10 Écoles doctorales,

1 880 doctorants dont près de la moitié
de nationalité étrangère,

5 Prix Nobel encore en activité

STRASBOURG, CLASSÉE 11^E PARMIS LES 50 VILLES FRANÇAISES
OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès 2026 du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/grand-est-551>

CAMPUS FRANCE STRASBOURG

9 place Kleber, 67000 Strasbourg - 03 52 79 01 31 - strasbourg@campusfrance.org

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org